

  
**EUROPA**  
PERIODIQUE  
DE LA  
FÉDÉRATION DES COMBATTANTS  
ALLIÉS EN EUROPE

FRANCE · BELGIQUE · HOLLANDE  
SUISSE · ESPAGNE · ITALIE  
POLOGNE · SUÈDE · DANEMARK  
LUXEMBOURG · MONACO  
GRANDE-BRETAGNE · CANADA  
U.S.A. · AUSTRALIE · BRÉSIL  
NOUVELLE-ZÉLANDE  
LIBAN · ROUMANIE

Directeur : Thadée JAGO

Rédacteur en Chef : Georges BEZA

Rédaction-Administration : 1, Rue M.L. King

94120 PONTENAY SOUS BOIS - Tél. 48.77.47.19

IMPRIMEUR : Organisation DÉB'S

Déclaration Titre : N° 48437 /1981 (L 19)

Commission Paritaire : N° 506 D 1973

Abonnement annuel : 50 F - Etranger : 60 F - N° 15 F

DEPOT LEGAL juillet 1988

---

**Siège : 3, Rue Saint-Fiacre - Auvers - 91580 ETRECHY**  
**Tél. 60.80.39.05 - C.C.P. LILLE 3893-92 X**

---

FEDERATION DES COMBATTANTS ALLIES EN EUROPE  
LE BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

PRESIDENT GENERAL  
PRESIDENT ADJOINT  
SECRETAIRE GENERAL  
TRESORIER  
TRESORIER honoraire

Thadée JAGO  
Wladys KUCHARSKI  
Georges BEZA  
Louis MONTREAL Y LAPEYRA  
Mme Marianne GRABOWSKI



## LE MOT DU PRÉSIDENT

Thadée JAGO

Avec l'engagement progressif de la France aux côtés de l'Europe, la doctrine gaullienne, qui prônait la stratégie de la défense indépendante vis-à-vis des États-Unis, subit un abandon partiel.

Ce changement dû à l'intégration franco-allemande, indispensable à la consolidation de l'Europe occidentale, est renforcé par la crise de confiance à la suite du rapprochement soviéto-américain. En effet, il a créé des doutes en ce qui concerne la volonté des Américains de faire usage de leur arsenal nucléaire en cas de conflit armé en Europe.

En conséquence, l'Allemagne et la France se sont prononcées pour une coopération au niveau politique et militaire et pour la nécessité de renforcer la base de l'alliance atlantique européenne, alors que la France a quitté en 1966 l'intégration à l'organisation militaire atlantique. Les deux pays, admettent également que l'élément de base du système de la défense de l'Europe est constitué par la garantie atomique américaine.

Cette idée de renforcer la base militaire du pacte atlantique, exige la création au sein de l'alliance d'un système de coopération militaire entre la France et l'Allemagne, membre de l'organisation intégrée du pacte atlantique. Cette coopération se traduit par la décision de constituer un Conseil de Sécurité et de Défense, la création d'une unité commune de combat, des exercices et des manœuvres communes.

Ainsi la France se rapproche de l'intégration militaire du pacte atlantique par l'Allemagne interposée.

Th. JAGO

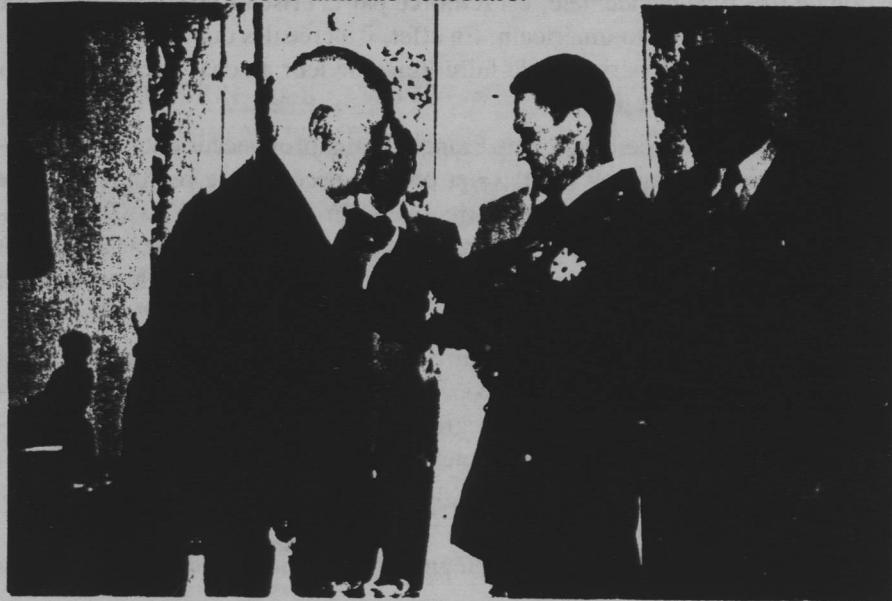
## F.C.A. BELGE A L'HONNEUR A PARIS

Comme nous l'avons annoncé dans notre dernier numéro, grâce à la proposition de Monsieur Jean TIBERI, Député de Paris, Premier Adjoint au Maire de Paris, ont reçu la MÉDAILLE de la VILLE de PARIS, certains Présidents et Vice-Présidents de la Fédération Belge, dont le Colonel BOTTU et MM. NUYTTEN et GUERICKX.

Le 6 mai dernier, le Président Fédéral a reçu à St-Fiacre, au siège de la Fédération, les récipiendaires, conduits par leur Président le Dr VAN ROSSUM, auxquels Monsieur André RIVIÈRE, Maire d'AUVERS-St-GEORGES, revêtu de ses insignes a remis au nom de M. TIBERI, les médailles de la Ville de Paris. Le Président Fédéral à son tour a remis à Monsieur A. RIVIÈRE, l'insigne de la Fédération, la MÉDAILLE d'EUROPE alors que M. le Dr VAN ROSSUM l'a décoré de la Médaille du ROI ALBERT I<sup>er</sup>. Le Colonel BOTTU de son côté, a remis au général JAGO, au colonel de MONRÉAL et à MM. NUYTTEN et GUERICKX, l'Étoile de la Fédération Belge des Combattants Alliés d'Europe.

Madame RIVIÈRE a servi aux invités un vin d'honneur, Kir au Champagne avec de délicieux toasts garnis.

Un repas fraternel — au cours duquel M. le Colonel de Montréal a donné lecture de la lettre d'excuses et de félicitation du Maréchal ZDROJEWSKI et de Madame — a clôturé cette amicale rencontre.



André RIVIÈRE, recevant la médaille du ROI ALBERT I<sup>er</sup>

## DÉLÉGATION SUISSE

Je voudrais consacrer quelques mots à notre Délégué en Suisse Monsieur BARTKOWIAK, Docteur-ès-Sciences Économiques. Je fis sa connaissance alors qu'il suivait les cours à l'École des Hautes Études Commerciales. Avec André Sobieski, Falinski Czaykowski et Sobociński, nous habitions l'ancienne École Polonaise, 15, rue Lamandé aux Batignolles. Les études terminées, Bartkowiak rentra en Pologne, où son diplôme et ses connaissances économiques furent appréciées. Il fut surpris par la guerre alors qu'il arrivait en Écosse, où le paquebot polonais où il se trouvait en venant de New York, fut dérouté. Ce jour-là, la France et l'Angleterre déclarèrent la guerre à l'Allemagne. Il se rendit à Londres, où au Consulat de Pologne, il signa un engagement dans l'armée polonaise. Renvoyé en France il fut incorporé à la 2<sup>e</sup> Division des Chasseurs à Pied. C'est ainsi que plus tard Bartkowiak se retrouva interné en Suisse.

En effet, la 2<sup>e</sup> Division de Chasseurs, fut mise sur pied dans la région de Parthenay au début de 1940 et envoyée au front le 24 mai. La division fut mise à la disposition du Général DAIL, Commandant le 45<sup>e</sup> Corps d'Armée. Elle reçut pour mission de défendre la trouée de Belfort. Après une période de déplacements pénibles entre le 15 et le 19 juin, la Division entra en contact avec l'ennemi à Damprichard, St-Hippolyte et Maîche. La garnison de St-Hippolyte mena un combat héroïque au milieu des maisons en flammes, dut se replier, emportant tous ses blessés. La décision relative au passage de la frontière a été prise, le 19 juin, sur l'instance de M. Alexandre LADOS, Ministre Plénipotentiaire polonais à BERNE, car l'armistice signé par la France pouvait d'un moment à l'autre avoir pour conséquence, la fermeture de la frontière suisse.

Monsieur BARTKOWIAK passa le reste de la guerre en Suisse et les événements de Pologne et son occupation par l'Union Soviétique ne lui permirent pas de rentrer chez lui. Ses profondes connaissances économiques le firent nommer Expert auprès des instances internationales et lui firent connaître les pays les plus reculés du monde. Toutefois ces occupations ne l'empêchèrent pas de s'intéresser à la vie des camarades anciens combattants internés en Suisse.

Ensemble ils se préparent à commémorer en 1990 le 50<sup>e</sup> anniversaire de cet événement.

# A SAINTE-CÉCILE, hommage à l'abbé Rouyer et seconde assemblée des combattants alliés d'Europe

Les combattants alliés d'Europe se sont réunis pour la seconde année à Sainte-Cécile. Cette deuxième réunion générale avait pour but premier de rendre un hommage solennel à l'abbé Rouyer, ancien curé de sainte-Cécile, ainsi qu'à feu l'abbé Capon, ancien doyen de Florenville et curé d'Herbeumont.

La cérémonie religieuse fut concélébrée par l'abbé d'Arras et l'abbé Dumont, doyen à Florenville; en présence du docteur Van Rossum, président

national, du représentant de l'O.R.A. Ardenne-Champagne-Luxembourg; des présidents belges d'organisations nationales des A. Ct et RCA; des représentants de la British-Légion et des représentants de la résistance luxembourgeoise (G.-D.), de M. Claude Defooz, échevin du culte et représentant M. Lenain, bourgmestre.

C'est cette même résistance du G.-D. de Luxembourg qui permit l'évasion de M. René Boulanger (Herbeumont) l'actuel

président pour la région wallonne.

A l'homélie, le curé de Ste-Cécile salua la communauté en disant « *Prions pour la Paix, comme ceux qui nous ont précédés, ont œuvré pour cette paix dès les années précédant le conflit de 1940.* » « *Souvenons-nous de notre ancien curé Monsieur l'abbé Rouyer et de Monsieur l'abbé Capon, morts en martyrs au camp de Bergen-Belsen.* » « *Pour cette paix, unissons-nous.* »

Ce fut alors le doyen Dumont

qui bénit la pierre de marbre où est rappelé le sacrifice de l'abbé Rouyer.

La cérémonie à l'église se termina par les hymnes nationaux des pays représentés.

Quelques instants plus tard, tout le monde s'est retrouvé près du monument aux morts pour le dépôt de fleurs et le salut des drapeaux belge, français, luxembourgeois et américain.

La seconde partie de la manifestation s'est déroulée en la salle Saint-Donat, par une allo-

cution du président national, saluant les délégations présentes et rendant un vibrant hommage à ceux que l'on vénérerait le matin même, et y associant MM. René Boulanger et René Lefèvre.

De hautes distinctions furent remises à l'abbé d'Arras, au député permanent Mathieu et à M. Zimansky (Polonais de France).

A l'issue du banquet réunissant quatre-vingts convives, l'assemblée entonna le chant des partisans.

A. L.

Z U P R O - PARIS

L'Assemblée Générale annuelle a été tenue sous la président de M. Thadée JAGO, et les débats dirigés par M. Yves DETROYAT, Vice-Président Delegué, en présence de nombreuse assistance.

Préalablement, les participants réunis à Saint Fiacre, siège actuel de l'Association Nationale, se sont rendus au Cimetière d'Auvers où repose Mme Denise JAGO, née DOWOJNA-BIENAIME Croix de Guerre 1939-45. M. Detroyat assisté de M. Jago, a déposé sur la tombe, par cette rédieuse journée, à l'ombre des drapeaux portés par M. AUCLERCQ (Fédération), M. KANIA (ZUPRO) et M. BENOIT (UFAC), une gerbe de fleurs.

Au cours de la réunion, après l'allocution du Président, l'Assemblée a entenu les rapports de M. DETROYAT, de M. GOETSCHEL Secrétaire Gén. de M. BEAUGUION, Trésorier et du Colonel de MONREAL, qui au nom des Commissaires aux Comptes a conclu à l'approbation des comptes et opérations de l'exercice et quitus. Lors des débats M. DETROYAT a déclaré vouloir se rendre à la tête d'une délégation au Cimetière Militaire Polonais de Langannerie-Potigny. Il a également exposé son projet d'organiser une excursion en Pologne. Dans les questions diverses, on a entendu les interventions de M. CHASSERY, de Mme GRABOWSKI, de M. KANIA, du Colonel de MONREAL et de M. BARBIER.

Un repas amical, dans cet endroit pittoresque et agréable a terminé la réunion à la satisfaction générale, avec la promesse de se retrouver l'année prochaine.

-o-o-o-o-

# GEORGES BIENAIME

(suite)

Dans cette publication G. Bienaimé écrit :

Une Pologne nouvelle doit sortir des événements extraordinaires qui se déroulent présentement. La Pologne doit renaître libre dans sa religion dans sa langue et dans son autonomie. Le manifeste du généralissime russe grand duc Nicolas en a fait la solennelle promesse, le 14 août 1914. La Pologne qui doit sortir de cette guerre n'est pas une Pologne réduite et tronquée ; c'est la Pologne de 1772 qui devrait renaître. Ou encore : l'État Polonais est tombé sous la coupe des intrigues de ses trois voisins. Pour justifier leur attentat contre la Pologne, les trois États conquérants ont calomnié leur victime ; ils la calomnient encore pour empêcher sa résurrection. On insinue que les Polonais demeurés aristocratiques, cléricaux et intolérants, ont besoin d'une tutelle prolongée. La Pologne intolérante ? — c'est ce pays qui dès le Moyen-Age accueillait les Juifs persécutés en Europe, leur accordant un régime de faveur. La Pologne d'accorde encore de nombreux Juifs qui l'habitent, tandis que la Russie persécute et pourchasse cette malheureuse nation. (Voici la réponse aux calomnies lancées par Claude Lancman dans son film « Shoa ») —.

La restauration d'un libre État polonais s'imposera aux termes de cette guerre, comme une condition indispensable pour la paix européenne.

Après l'écroulement de la Russie, la dislocation de l'Autriche et la défaite de l'Allemagne, G. Bienaimé publia un autre fascicule « Ce qu'il faut savoir de la Question Polonaise » en vue d'établir et de justifier les frontières d'un nouvel État polonais. Voici sa préface :

« Jusqu'en 1795, il exista au-delà de la Prusse un grand État plus vaste que la France, réputé par sa vaillance et son esprit libéral ; c'était la Pologne, patrie de Kopernik, de Sobieski et de Kosciuszko. Le peuple de Pologne aimait la liberté et la justice ; il était affable, bienveillant, chevaleresque ; on l'appelait le « — Français du Nord — ». Pendant des siècles il avait été le rempart de l'Europe contre l'invasion tartare et la conquête turque. Mille ans d'histoire avaient consacré sa gloire et ses droits au respect du monde. Soudain, trois monarques se jettent sur lui : la Pologne est partagée, supprimée de la carte d'Europe ; la Prusse, l'Autriche, la Moscovie grandissent sur ses ruines (1795). L'équilibre européen est rompu ; la Russie devient gigantesque, l'Autriche et la Prusse menacent la France ! Ah ! si Choiseul était encore là ! soupirait Louis XV en pensant à la Pologne, patrie de la reine Marie Leszczynska. La France de Louis XV, était trop faible pour sauver la Pologne ; la France de la Révolution sera trop inquiète de sa propre existence pour tenter cette œuvre de justice, et la France de Napoléon trop ambitieuse pour la réussir. L'État Polonais périra ; mais le patriotisme des Polonais sauvera la nation polonaise et méritera la résurrection de la Pologne !

(à suivre)

DEPARTEMENT DE L'ESSONNE

REPUBLIQUE FRANCAISE

SOU<sup>S</sup>-PREFECTURE  
ETAMPES

REG

## Récépissé de Déclaration d'Association

(Loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901)

Application des prescriptions de l'article 5

Le Sous-Préfet d'ETAMPES, reconnaît avoir reçu une déclaration déposée le 22 FEVRIER 1988

par M. Ihadée JAGO demeurant à AUVERS-Saint-GEORGES  
3 Rue Saint Fiacre

relative à la formation sous le titre ASSOCIATION NATIONALE DES RESISTANTS-  
COMBATTANTS POLONAIS EN FRANCE

d'une Association dont le siège est situé à AUVERS-SAINT-GEORGES - 3 rue St  
Fiacre (\*) et ayant pour objet de maintenir les  
liens de camaraderie et d'amitié forgés dans la lutte contre  
les anciens combattants, résistants et déportés.

La déclaration prescrite par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901, doit être rendue publique aux frais déclarants au moyen d'une insertion au Journal Officiel dans un délai d'un mois à partir de ce jour (Décret du 16 août 1901), par l'intermédiaire de l'Administration.

Les modifications ou changements qui viendraient à être apportés dans la composition du bureau ou dans la tenue des statuts de la Société, devront être signalés à la Sous-Préfecture d'ETAMPES et consignés sur un registre spécial coté et paraphé par le Sous-Préfet.

Cette Société est inscrite à la Sous-Préfecture d'ETAMPES sous le n° 1446

Le présent récépissé a pour unique objet de constater le dépôt de la déclaration et des pièces annexées, sans préjuger en quoi que ce soit de la légalité de l'association.

(\*) précédemment enregistré  
à la Préfecture de Police : Etampes, le 08 MARS 1988

siège social situé :  
23 Quai de la Tournelle  
à PARIS 5ème.

P/ LE SOUS-PREFET,  
LE SECRETAIRE EN CHIEF PAR INTERIM,



PICARD

N.B. — Si les activités, même temporaires, de ce ~~association~~ devaient être autorisées ou contrôlées en application d'une réglementation spécifique quelconque, il appartiendrait aux responsables de l'association d'en faire la demande aux autorités compétentes.

# REMY

8

POUR QUE VIVE LA MEMOIRE



Le feu Colonel Gilbert Renault (nom de guerre REMY), né le 6 août 1904 à Vannes, (56-Morbihan) et décédé le 29 Juillet 1984 à Lanmodez (22-Pleubian). Il a fait des études juridiques. Lt. Colonel de réserve, il s'est rendu à Londres le 18 Juin 1940 et, se portant volontaire dans les Forces Libres et Combattantes du Général de Gaulle, il est rentré en France pour mener le combat en clandestinité. Il a créé et dirigé les réseau de résistance "CONFRERIE DE NOTRE DAME", dont l'activité a apporté de réels services à la Libération de la France et à la Cause et la Victoire Alliée.

Le monde combattant français a perdu par sa mort une de ses illustres personnalités et j'ai perdu un bon ami. La postérité vivra ses vertus dans son souvenir.

Nous lui apportons un humile hommage faisant revivre quelques unes de ses œuvres, dont le récit qu'il a dédié dans l'ouvrage "Missions secrètes et missions spéciales", etc., où il met en honneur le martyre de l'armée de l'ombre, tel la famille Carraz, dont le souvenir a été perpétué aussi par l'Amicale de Ravensbüttel nis en valeur par le célèbre Rémy.

La postérité reconnaissante a élevé au grade d'officier de la Légion d'Honneur à titre militaire, Mme Berthe Baudoin Carraz.

Je me fais un honneur de remémorer les hauts faits de la famille Carraz dans la résistance, un cas typique.

Mobilisé en 1939, Albert Carraz est pilote aviateur. Après la défaite, il rentre à Tours avec son épouse et sa fille, au mois d'août 1940.

des Polonois et des Polonoises et méritent la résurrection de la Pologne !

... de l'antiquité romaine, lorsque les Romains ont été vaincus par les Gaulois et les Celtes. (suite)

Il est sûr de la victoire des alliés et de la renaissance de la France. Il est résolu à rejoindre le Général de Gaulle, le Chef de la France Libre. Il essaie de voler à Londres par avion, mais il se trouve ... au cachot nazi et il combatait devant un conseil de guerre ennemi. Il nie avoir voulu fuir par la voie de l'air et on le jette dans un camp de travail.

Avec d'autres compagnons qu'il se rattache, il se décide de combattre les nazis par le sabotage: On coupe les lignes téléphoniques, on provoque des courts circuits qui grille les moteurs électriques des machines outiles, on détruit des moteurs, etc.

Des agents provocateurs lui ont tendu des pièges qu'il a eu l'intuition de pressentir, la sagesse de les contourner.

Quelques mois plus tard il entre en relation avec les réseaux Turma-Vengeance, puis avec C. N. D. "Confrérie Notre Dame", à laquelle il s'attache sous le pseudonyme de Marc Morane. Suivant son exemple, sa femme et sa fille se chargent de liaison et de la mise au point des rapports. Albert Carraz continue ses actions de sabotage.

Grâce à un dénonciation, la Gestapo descend chez les Carraz, mais leur présentement les sauve. Ils quittent leur domicile. Avec sa femme et sa fille, Albert se réfugie à des amis qui, en dépit du risque mortel encouru, les a hébergé. Peu de temps après, A. Carraz trouve pour lui seul asile à un ami dévoué, tandis que sa femme et sa fille de cachent à Paris. Des amis les réunissent et l'action de résistance conspirative continue. Pourtant, malgré toute la prudence, le 24 février 1944, la Gestapo les attrape.

À Tours ils sont mis au secret. Le lendemain commence l'interrogatoire, avec péripeties, à la suite desquelles André est hospitalisé à l'asile d'aliénés.

La Gestapo persévère à l'interroger et le menace à dénoncer ses compagnons. Carraz refuse de parler, préférant éventuellement la mort dont on le menace en lui infligeant la terrible souffrance de lui dire qu'ils martyriseront aussi sa femme et sa fille. Carraz tient bon et garde le silence. Il essaie plusieurs fois de se suicider sans réussir. Rencontre en présence de l'enquêteur avec sa femme qui a le visage

tuméfié, souvenir des coups qu'elle avait reçus. Pourtant personne ne parle. Cellules, cachots, menaces, tortures, tout est en vain. Les prisonniers s'entendent, résistent, se retranchent dans leur silence.

Le 6 juin 1944, le Jour du Débarquement Allié en Normandie, Carraz se trouve transféré au camp de concentration de Neuengamme où se trouvaient des crématoires. Carraz est transporté de camp en camp, partout misère, famine, salté, brutalités. Il est au-delà de la compréhension humaine de réaliser ce qu'ont été les inhumaines gêales nazies...

Mais l'avance Allié a mis fin à ce cochemar de l'humanité concentrationnaire, qui a concassé tant de vie humaines, qui a brisé à jamais l'existence de beaucoup d'autres.

Les armées Alliées sont entré avec honneur dans les pays libérés, dans l'Allemagne elle même libérée de la peste nazie.

Pourtant l'Armée de l'ombre ne vit que dans les mémoires de ceux qui ont vécus leurs affligantes souffrances. Ils peuvent éventuellement pardonner, mais ils n'ont pas le droit d'oublier.

GEORGES BEZA 1939-1945



Albert CARRAZ



leur fille, Suzanne CARRAZ



Marthe CARRAZ  
(Octobre 1943)



Marthe CARRAZ  
un mois après son retour  
de Dachau



SECRETARIAT D'ETAT  
UX ANCIENS COMBATTANTS

Mission Permanente  
aux Commémorations  
et à l'Information Historique

# Communiqué de Presse

## CEREMONIE FRANCO-ALLEMANDE

VIGNEMONT

19 JUIN 1988

Dans le cadre des commémorations du 70ème Anniversaire de l'année 1918, une cérémonie franco-allemande est organisée à la Nécropole de VIGNEMONT (Oise) le 19 juin 1988, en présence de son Excellence F. PFEFFER, Ambassadeur de la République Fédérale Allemande et de Monsieur J. MELLICK, Secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants.

Cette cérémonie marque la volonté du Gouvernement d'honorer la mémoire des combattants tombés lors des offensives du Matz (mars - août 1918), qui mirent en présence les armées allemandes et françaises en ce lieu.



## LES CIMETIERES MILITAIRES FRANCAIS

### Histoire

Les cimetières militaires sont une création récente qui date de la guerre de 1914-1918. Ils révèlent une évolution profonde des moeurs vis-à-vis de la mort qui a transformé la symbolique et le rituel appliqués à la sépulture des combattants.

Les conflits antérieurs n'ont pas laissé de semblables vestiges. S'ils sont rappelés à notre mémoire par des monuments modestes ou grandioses, les tombes sur les champs de bataille ont disparu. Les combattants morts étaient mis en terre dans des fosses communes creusées sur place, sans qu'on se souciât le plus souvent de relever leurs noms. Seuls, les officiers qui s'étaient distingués recevaient parfois une sépulture individuelle dans le cimetière paroissial le plus proche, abandonnée à la sollicitude des passants. La nature et le temps effaçaient bientôt le souvenir.

Les combats meurtriers de la Grande Guerre vont creuser une marque si profonde dans la population que la République comprit la nécessité de l'immortaliser.

Dès 1915, une loi décide que chaque militaire tué au front recevra une tombe individuelle identifiée par une croix et une plaque à son nom. Après la guerre, ces tombes seront regroupées dans des cimetières nationaux dont l'Etat prend en charge l'entretien à perpétuité. La volonté de perpétuer le souvenir de chaque mort mais aussi de montrer l'ampleur des sacrifices est ainsi consacrée.

Le Ministère des Anciens combattants sera chargé de la conservation des cimetières nationaux et de l'ensemble des sépultures des combattants "morts pour la France". Un personnel nombreux et d'importants moyens financiers et techniques sont affectés à ce service organisé pour assurer leur entretien.

.../...

**PROGRAMME DE LA CEREMONIE FRANCO-ALLEMANDE  
à VIGNEMONT le 19 JUIN 1988**

Place de la Mairie

10 H 50      Arrivée des autorités qui sont accueillies par Monsieur le Maire et le Conseil Municipal de Vignemont.  
Son Excellence **Franz PFEFFER** Ambassadeur de la République Fédérale d'Allemagne et Monsieur **Jacques MELLICK** Secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants déposent une gerbe devant le monument aux morts de Vignemont

Nécropoles allemande et française

11 H      Arrivée des autorités sur les lieux des cimetières allemand et français  
Honneurs par l'ensemble des troupes - la musique joue "Aux Champs"  
Exécution des hymnes nationaux (Allemand puis français)

11 H 05      Un micro est placé en avant des troupes face à l'allée centrale du cimetière français  
Allocution par Monsieur l' Ambassadeur de la République Fédérale d'Allemagne (5')  
Traduction en Français (5')  
Allocution par Monsieur le Secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants (5')  
Traduction en Allemand (5')

11 H 28      Dépôt de gerbe (gerbe unique) au pied du mât des couleurs françaises (nécropole française) par Son Excellence **Franz PFEFFER** Ambassadeur de la République Fédérale d'Allemagne et Monsieur **Jacques MELLICK** Secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants  
Sonnerie aux morts - Minute de silence - coup de langue (1)

11 H 40      Dépôt de gerbe (gerbe unique) au pied du mât des couleurs allemandes (nécropole allemande) par Monsieur **Jacques MELLICK** Secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants et Son Excellence **Franz PFEFFER** Ambassadeur de la République Fédérale d'Allemagne  
Sonnerie aux morts - Minute de silence - coup de langue (1)

11 H 50      Les autorités sortent de la nécropole allemande et saluent les porte-drapeau alignés le long de la route face aux voitures officielles

DOCTEUR IGNACE CZAYKOWSKI



IGNACE CZAYKOWSKI

Sur le Docteur Ignace Czaykowski, décédé à Londres, nous nous faisons un pieux devoir d'écrire quelques lignes, car il a été un fidèle compagnon et cher ami, délégué de la Fédération et du ZUPRO pour Londres et ses "out-skirts".

Né en Pologne, feu Ignace Czaykowski a fait ses études de médecine en France. Etabli en Angleterre il a été pendant la Seconde Guerre mondiale un fervent patriote au service de la Cause Alliée et de sa chère Pologne. Par sa capacité professionnelle il a aidé beaucoup de combattants et beaucoup de monde.

Après la guerre, établi définitivement à Londres où il a installé son cabinet médical, Dr. Czaykowski n'a jamais oublié son pays d'origine, l'adorable Pologne, à la libération et au bonheur de laquelle il a sans répit travaillé jusqu'au dernier jour de sa vie. Il a adhéré à l'Association Nationale des Résistants-Combattants en France et à la Fédération des Combattants Alliés en Europe, qu'il a représenté avec grand prestige à Londres.

Sa disparition laisse un énorme vide dans le combat pour la sauvegarde de la Pologne asservie et durablement éprouvée, aussi représente une immense douleur pour nous tous ceux qui l'avons connu et apprécié.

Prions pour lui!

Silica BEZA  
Secrétaire (1940-1945) du  
Mouvement Roumain de Résistance et  
Libération  
AU Service de la Cause Alliée

DONS

Colonel L. BERLINER	500 F
M. Michel LE ROY	200 "
ZUPRO - Monceau-les Mines	200 "

NOS PEINES

La Fédération a eu la tristesse d'apprendre le décès du Dr. Ignace CZAYKOWSKI, décédé à Londres; de M. Wladys KUCHARSKI, décédé à Loos-en-Gohelle; de M. Henri JONQUIERT, décédé à Hallouin; du Comte Umberto BALBI, décédé à Milan.

NOS JOIES

Nous apprenons le mariage de LAURENCE, fille du Colonel et de Madame Claude VIALLARD, avec Jérôme VIRRION.

Nos voeux de bonheur aux jeunes époux.

## BANK POLSKA KASA OPIEKI S.A.

SUCCURSALE DE PARIS (fondée en 1929)

23, rue Taitbout - 75009 PARIS - Tél. : 42.47.12.72

Métro : Chaussée-d'Antin



- COMPTES COURANTS ET COMPTES A TERME EN FRANCS FRANÇAIS OU EN DEVISES, COMPTES SUR LIVRET.
- OPÉRATIONS DE CHANGE.
- CRÉDITS A TAUX PRÉFÉRENTIELS POUR LES ENTREPRISES EXPORTATRICES A DESTINATION DE LA POLOGNE ET D'AUTRES PAYS DE L'EST.
- TRAVERSÉES EN FAVEUR DES PERSONNES DOMICILIÉES EN POLONIE POUR :
  - L'OUVERTURE DE COMPTES EN DEVISES,
  - LE RÉGLEMENT DE FRAIS DE VOYAGES,
  - L'ACQUISITION DE COLIS STANDARD ET DE MARCHANDISES SUR CATALOGUES,
  - L'ACHAT DE VOITURES ET DE LOGEMENTS.



LE MARECHAL A.ZDROJEWSKI  
Commandant en Chef de l'armée  
et Chef de la Résistance po-  
lonaise en France



**Le Général de Gaulle**